

Grande Commission France - Chine
« Lutte contre le changement climatique »
par M. Jean-Yves LECONTE
Jeudi 16 décembre 2021 à 9h

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Populaire Nationale de Chine,
Mes chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Nos deux pays affichent depuis plusieurs années leur souhait de défendre une approche ambitieuse en matière de climat et de biodiversité. Cet engagement commun est devenu central dans notre relation bilatérale, depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat en 2015 et la publication d'un « Appel de Pékin » pour le climat et la biodiversité en novembre 2019.

Ces efforts se poursuivent dans le cadre de la COP15 Biodiversité de Kunming, dont une première séquence s'est tenue en octobre 2021 et qui devrait se conclure par une rencontre des parties en présentiel à Kunming au printemps 2022, ainsi que de la COP26 Climat de Glasgow de novembre 2021 et de ses suites.

La France comme l'Union européenne ont pris des engagements en faveur de la transition écologique. Ainsi, l'Europe a adopté la neutralité carbone pour 2050, consacre désormais un tiers de son budget à la lutte contre le réchauffement climatique, et a mis en place la Banque pour le Climat.

Dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022, le président de la République Emmanuel Macron a fixé comme priorité la création d'un prix carbone aux frontières de l'Union européenne sur les produits importés.

En tant que premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, responsable d'un quart des émissions mondiales, la Chine a une responsabilité majeure à assumer.

Nous nous félicitons des objectifs fixés par le Président Xi Jinping en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre et de décarbonation de l'économie. Nous saluons en particulier l'objectif de neutralité carbone d'ici 2060 et l'objectif de 25 % d'énergies décarbonnées en 2030.

Nous déplorons néanmoins que la Chine n'ait pas fait partie des pays qui se sont engagés, au début de la COP26 de Glasgow, à réduire leurs émissions de méthane de 30% en 2030 par rapport à 2020.

Nous espérons que la Chine soutiendra des initiatives ambitieuses telles que la Coalition de la haute ambition sur la nature et les peuples, l'Alliance pour la conservation des forêts tropicales humides et les Aires marines protégées en Antarctique.

Il s'agit surtout de prendre les mesures concrètes pour avancer dans la voie de la transition écologique, notamment en actant la sortie du charbon.

Nous souhaitons poursuivre notre coopération sur des projets concrets de décarbonation des villes. En effet, l'expertise française dans le domaine de l'environnement et du développement durable est reconnue et nous avons plusieurs projets de coopération franco-chinois en cours, par exemple l'éco-quartier de Wuhan qu'une délégation de notre groupe d'amitié avait visité en juillet 2018. Nous le savons : sans coopération nous ne saurions avancer sur LE défi global majeur de notre temps que constitue la lutte contre le changement climatique.

Mes chers collègues, merci pour votre écoute.